

N/REF : 1/12/2025 13H28 C:011029 I:17687

POIRIER MICHEL

V/Appel du Lundi 01/12/2025 a 13H28

**4 PLACE PIERRE LANDAIS
35000 RENNES**

**IMMEUBLE : 4 LANDAIS
4 PLACE PIERRE LANDAIS
35000 RENNES**

Rennes, le

11 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 4 PLACE PIERRE LANDAIS - M POIRIER 06 86 28 13 96

MOTIF : PANNE SUR 2 RADIATEURS (CUISINE ET SÉJOUR)

Donneur d'ordre : M. M POIRIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 08/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES RADIATEURS CUISINE ET SEJOUR
CONSTAT : ROBINETS RADIATEURS BLOQUÉS
DÉBLOCAGE DES ROBINETS RADIATEURS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/12/25 a 11H23 M. M POIRIER

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 120,89€ : N°0001264 BANQUE POPULAIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H.Ouvrier Qualifié le 08/12	1	69,24	69,24
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,66	40,66
TOTAL H.T.				109,90
T.V.A. a 10,00%				10,99
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>120,89</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.